

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00975 Numéro SIREN : 501 602 163 Nom ou dénomination : A.DOMI
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/010951

SARL A.DOMI
85 Impasse de la croix du verre
26600 LARNAGE
501 602 163 RCS ROMANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL A.DOMI
85 Impasse de la croix du verre
26600 LARNAGE
501 602 163 RCS ROMANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 25 novembre 2021, j'ai établi le présent rapport :

- **afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés,**
- **de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.**
- **de vous présenter mon analyse de la situation de votre société.**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, notamment au titre de la COVID-19, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- Elles ont également consisté à analyser, le cas échéant, les avantages particuliers stipulés.

Ces vérifications, basées sur les comptes annuels au 31 décembre 2020, une situation intermédiaire au 31/10/2021 et les informations financières connues à la date du présent rapport, ont notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société au 31 décembre 2020 est la suivante :

L'évolution de l'activité sociale me permet d'estimer que l'importance des capitaux propres permet la transformation envisagée et ceci malgré la pandémie liée à la COVID-19.

La société a pour objet :

- Service à la personne :

- Entretien de la maison et travaux ménagers, petits travaux de jardinage, prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains », garde d'enfants de plus de trois ans, préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions, livraison de repas à domicile, collecte et livraison à domicile de linge repassé, accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements, livraison de courses à domicile, soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et de toilettage, pour les personnes dépendantes,
- Assistance administrative à domicile, maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaires, assistance aux personnes âgées ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception des

soins, aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre d'assistance à domicile, prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives, accompagnement des enfants dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile, (promenades, transports, actes de la vie courante).

-Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexe ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Elle a été immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Romans le 21 décembre 2007, pour une durée de 99 ans.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2020 de votre société s'élève à 183 928 Euros pour un capital social de 10 000 Euros.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été stipulé.

Fait à VALENCE, le 21 décembre 2021

E3C CONSULTING
Fabrice FEUILLERAT



Commissaire à la transformation